

*Proposition présentée par les députés :
M^{mes} et MM. Stéphane Florey, Eliane Michaud
Ansermet, Patrick Hulliger, Virna Conti, Christo
Ivanov, Thomas Bläsi, Marc Falquet, André
Pfeffer, Patrick Lussi*

Date de dépôt : 25 mai 2020

Proposition de motion

Crise mondiale, solutions locales : pour une augmentation du degré d'autosuffisance alimentaire de Genève

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- la question de la souveraineté alimentaire mise en lumière par la crise du Covid-19 ;
- les constats de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) relatifs aux effets de la pandémie sur l'alimentation et l'agriculture ;
- le recours massif aux importations d'aliments ;
- que ces importations fragilisent l'agriculture et la filière agroalimentaire locales ;
- l'importance vitale du secteur agroalimentaire ;
- la vulnérabilité des pays dépendants des importations de denrées alimentaires en cas de crise ;
- les appels pour une relocalisation de notre alimentation ;
- l'impact écologique d'une consommation d'aliments de provenance lointaine ;
- les conditions sociales et sanitaires observées dans certains pays de production ;
- que, malgré son image urbaine et internationale, Genève est aussi un canton agricole ;

- que l’agriculture genevoise produit de grandes quantités de fourrage pour animaux destinés à la boucherie ;
- le succès auprès des consommateurs des produits locaux, sains et respectueux de l’environnement,

invite le Conseil d’Etat

à augmenter le taux d’autosuffisance alimentaire du canton de Genève à 40% d’ici à 2050 au travers d’un plan stratégique.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La crise du Covid-19 a mis en évidence l’importance d’une production alimentaire nationale. La pandémie est venue menacer tant nos vies que nos moyens de subsistance. Pour l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), le choc est quelque peu inhabituel, car il touche des éléments importants de l’offre et de la demande alimentaires.

Le risque d’une crise alimentaire mondiale imminente existe, à moins que des mesures ne soient prises rapidement pour protéger les plus vulnérables, maintenir les chaînes d’approvisionnement alimentaires mondiales et atténuer les effets de la pandémie dans l’ensemble du système alimentaire. Les fermetures de frontières, les mises en quarantaine et les perturbations du marché, de la chaîne d’approvisionnement et du commerce pourraient restreindre l’accès des gens à des sources en nourriture suffisantes, diversifiées et nutritives, en particulier dans les pays durement touchés par le virus ou déjà touchés par la faim.

Alors que le Covid-19 constitue vraisemblablement un choc déflationniste pour l’économie mondiale, le coût réel d’une alimentation saine pourrait augmenter à court terme du fait de la hausse des prix des denrées périssables,

et cela pourrait avoir des effets particulièrement néfastes comme une baisse des revenus des ménages. Le rapport sur *l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019* montre que les effets seront particulièrement marqués dans les pays qui dépendent fortement des importations des produits de base. Car dans ces pays, lorsque la dépendance des importations des produits de base augmente de 1 % en un an, elle entraîne une hausse moyenne de la sous-alimentation de 3,8 %. Et dans les pays qui dépendent des importations des produits alimentaires, la hausse moyenne de la sous-alimentation est de 8 % par an. De plus, le choc de la demande ne fera que prolonger et aggraver les effets¹.

En Suisse, le nombre d'exploitations agricoles n'a cessé de diminuer, passant de 243 000 il y a cent ans à 51 620 en 2017². Suite à ces changements structurels, le nombre de personnes employées dans l'agriculture a diminué de 25% en 18 ans. Au cours des dix dernières années, l'immigration nette enregistrée dans notre pays a été d'environ 52 000 personnes par an avec comme conséquence la disparition chaque année de quelque 3500 hectares de terres qui sont utilisées pour la production alimentaire et où la biodiversité s'épanouit. Il faut alors augmenter la part des denrées alimentaires importées de loin et qui sont parfois produites dans des conditions sociales et écologiques inacceptables.

Pourtant, la population suisse soutient son agriculture, à laquelle la Constitution fédérale (art. 104) et la loi attribuent des tâches importantes. L'agriculture doit répondre à la sécurité de l'approvisionnement de la population. Ainsi, le respect de la norme constitutionnelle fédérale implique de ne pas ouvrir davantage les frontières, d'améliorer les conditions-cadres de l'agriculture et d'encourager la production indigène de denrées alimentaires.

Le canton de Genève, malgré une image urbaine et internationale, est aussi un canton agricole. La surface agricole utile est d'ailleurs légèrement supérieure à la moyenne suisse. La constitution genevoise n'oublie pas l'agriculture et prévoit que l'Etat encourage une agriculture diversifiée de qualité, respectueuse de l'environnement et de proximité (art. 187, al. 1).

Avant la crise du Covid-19, de nombreux groupes de réflexion faisaient l'éloge d'une économie mondialisée et de la fin des frontières pour permettre la libre circulation des personnes, des marchandises et des capitaux. Toutefois, à contre-pied de cette idéologie, de plus en plus de citoyens

¹ <http://www.fao.org/2019-ncov/q-and-a/impact-on-food-and-agriculture/fr/>

² <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/agriculture-sylviculture/agriculture.assetdetail.5127814.html>

souhaitent favoriser l'agriculture et l'économie locales en optant pour des produits locaux de saison et de qualité. En Suisse, le degré d'autosuffisance en matière de produits agricoles est de 60% environ. Toutes productions confondues, Genève atteint un degré d'autosuffisance alimentaire de 20% seulement. Pour se nourrir, les habitants du canton dépendent pour une large part (80%) des zones franches, du reste de la Suisse et de l'étranger³.

Les denrées alimentaires de base sont d'une importance vitale et constituent donc des biens sensibles pour toute la population. Lors de l'épisode du coronavirus, les faiblesses de l'économie mondialisée ont été mises en avant, comme lorsque divers Etats ont bloqué ou intercepté des cargaisons destinées à d'autres.

Au cœur de cette crise sans précédent, de nombreux agriculteurs de petites et de moyennes exploitations notamment appellent à repenser notre modèle économique autour de l'importance de la souveraineté alimentaire, en relocalisant des productions. Ces préoccupations s'ajoutent à celles relatives à l'impact environnemental des produits agricoles importés. Un consommateur responsable privilégiera par exemple une viande bovine produite avec des fourrages des prairies et des grandes cultures locales plutôt qu'avec des aliments d'importation.

Malgré sa taille modeste, 36% du territoire genevois est en surfaces agricoles utiles (SAU) et 10 050 hectares sont dévolus à l'agriculture⁴. La présente proposition de motion demande au Conseil d'Etat d'établir un plan stratégique visant à augmenter progressivement le degré d'autosuffisance alimentaire du canton de Genève, d'environ 20% aujourd'hui à 40%, d'ici à 2050. Pour parvenir à cet objectif, diverses pistes devront être exploitées, par exemple la remise à disposition de l'agriculture de surfaces agricoles non exploitées, des déclassements en zone agricole de certaines surfaces ou le développement de projets novateurs comme des fermes verticales au plus près des consommateurs urbains.

Au vu de ces explications, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.

³ <https://www.ge.ch/document/agriculture-rapport-metabolisme-agricole-franco-valdo-genevois/annexe/0>

⁴ <https://www.ge.ch/dossier/agriculture-proximite-qualite/geneve-canton-agricole>